

FLAYAT - AUTOUR DES ETANGS

10 KM, 2H30 - FACILE



Départ / Arrivée :

Hameau de l'Ecluse, Flayat

Balisage : Jaune



- ➊ Prendre la direction de l'Ecluse par la route puis passer sur la digue de l'étang de l'Ecluse puis celle de l'étang de la Brivonne et continuer jusqu'à une route.
- ➋ Une fois sur la route, prendre à gauche pendant quelques mètres puis descendre par le chemin à droite qui s'enfonce dans les bois.
- ➌ A la route, tourner à droite et traverser le petit village de Gandouly et continuer par la route.
- ➍ Au croisement suivant, se diriger vers la droite et traverser Noudière.
- ➎ A la sortie du hameau, prendre à gauche en longeant les dernières maisons, puis le premier chemin à droite.
- ➏ Continuer le chemin qui monte jusqu'à l'étang neuf.
- ➐ Traverser le cours d'eau sur le petit pont de bois et continuer tout droit jusqu'à rejoindre le départ.



© Commune de Flayat

Zone humide

Les étangs de la région de Flayat sont classés en ZNIEFF. En périphérie de ces étangs, se trouvent de nombreuses prairies pâturées certaines sont très nettement tourbeuses au regard de la flore qui s'y développe.



Étang de la Brivonne

© Commune de Flayat

Étang de la Brivonne

Parmi la faune remarquable, le busard des roseaux, la loutre, le crapaud calamite ; des espèces rares d'invertébrés (libellules notamment) sont également présentes. Les étangs de Flayat abritent aussi une flore typique des landes tourbeuses.



© Commune de Flayat

Muret de Noudière

Jusqu'au XXe siècle, la paysannerie repose sur l'élevage extensif du mouton et sur l'émigration saisonnière. Puis se met en place l'élevage intensif du veau de lait, les pâturages s'améliorent et les landes sont plantées de résineux : c'est le système du pré-bois.